

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande leur concours.

L'honorable le président a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie mutuelle contre le feu du *Beaver* et de *Toronto*. pour l'année 1871.

Ordonné, qu'il reste sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la Session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du chemin de fer de *St. François* et de *Mégantic*, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Botsford*, secondé par l'honorable *M. Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer inter-océanique du *Canada*." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Macpherson*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de canal à navire d'*Ontario* et d'*Erie*." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Dickson*, secondé par l'honorable *M. Fortier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer du Pacifique de *Québec*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte